

Ces chiffres disent hautement les services que rend cette admirable institution.

L'intérêt a été fixé, pour 1869, à trois et trois quarts pour cent, soit 3 fr. 75 c.

Un vieux dépositaire de nos amis, à qui nous demandions des renseignements sur cette administration qu'il connaît à fond, s'informait, à son tour, s'il ne serait pas possible de remettre le taux des intérêts à 4 %, comme il était il y a vingt-cinq ans ? — C'était le bon temps, alors, me disait-il. — Le temps passé est toujours le bon temps. — Nous comprenons combien une légère augmentation de revenu serait un précieux secours, mais nous avons refusé notre compétence, persuadé que l'Etablissement n'étant point basé sur le lucre et la spéculation, la chose serait déjà faite si elle avait pu se faire.

— Ne pourrait-on pas abréger la longueur des stations, ajoutait mon bon vieillard ? Attendre pendant trois heures lorsqu'on apporte ou qu'on retire son argent, c'est bien dur quand je sais que ma fille s'inquiète au logis, que mon gendre, revenu de son atelier, s'impatiente et que les petits enfants s'étonnent, devant leurs assiettes vides, que le grand-père, si exact, ne soit pas rentré.

Nous avouons qu'il est difficile de faire droit à cette réclamation, à moins d'augmenter un personnel déjà nombreux en aggravant les charges déjà trop lourdes de cette Œuvre, ou plutôt à moins de délivrer des numéros d'ordre en quantité suffisante pour le service du jour, numéros qui non-seulement permettraient d'entrer et de sortir sans qu'on perdît son rang d'admission, mais qui ne chargeraient pas les employés d'un nombre excessif de déposants à servir. Le surplus serait renvoyé au lendemain.

Nous comprenons, en effet, combien le temps de l'ouvrier est précieux, c'est pour lui surtout qu'on a dû dire que le temps est de l'argent, mais où donc le bon public n'est-il pas obligé d'attendre ?

Voyez donc à la Poste, à la Banque, à la Préfecture, à la